

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
9 — 02 — — Omnibus.
1 — 45 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On écrit de Constantinople, le 5 septembre, au *Courrier français* :

« L'agitation est grande dans l'opinion ; il y a effectivement des indices d'une situation grave.

« La nouvelle s'est répandue d'une alliance étroite avec la Russie ; la Turquie donnerait Candie à la Grèce pour gage de cette alliance. Elle recevrait en échange, quoi ?

« Le bruit court aussi que la France se serait déclarée résolue à retirer la garantie dont, depuis le traité de Paris, elle couvre l'intégrité de l'empire ottoman, parce que la Turquie est sourde à tous les conseils qui lui viennent de Paris.

« Divorce de l'empire avec la France, mariage monstrueux de l'empire avec la Russie, double événement dont, à tort ou à raison, la nation turque se croit menacée ; elle s'en préoccupe gravement, pendant que les ministres intriguent, pendant que le sultan s'amuse. Nos politiciens (car il en est partout) supposent que l'alliance turco-russe est fomentée et encouragée par l'Angleterre, et qu'elle est une réponse préparatoire aux conférences de Salzbourg. Mon devoir se borne à consigner les bruits et à recueillir les commentaires qu'ils reçoivent dans le public.

« Quant à la situation intérieure, elle peut se résumer en quelques mots : depuis le retour du sultan, les espérances les plus ardentes ont disparu ; point de réforme, point d'amélioration.

« Misère grande dans tous les rangs de la population, méfiance générale dont la Bourse est la première à ressentir les effets. Les fonds turcs sont cotés à Galata 1/2 0/0 plus bas qu'à Londres.

« Les victoires d'Omer-Pacha n'ont point pacifié l'île de Crète ; l'effusion du sang continue. La France demande en vain qu'un terme soit mis aux hostilités et qu'une commission internationale soit chargée d'étudier les vœux des Crétois. La Sublime-Porte repousse péremptoirement la proposition française.

« L'ambassadeur de Russie a été reçu aujourd'hui par le sultan ; il part après-demain pour la Crimée. Ce qui serait curieux, ce serait que la conséquence de tous ces pourparlers mystérieux fût un meilleur accueil fait à la proposition russe, tendant à abandonner purement et simplement la souveraineté de Candie au roi Georges. »

On parle depuis quelques jours de difficultés qui se seraient élevées entre le gouvernement des Pays-Bas et la Prusse au sujet du démantèlement de la place de Luxembourg. Des correspondances étrangères prétendent même que ces difficultés seraient soumises en ce moment à l'appréciation du cabinet anglais.

Tous les renseignements que nous avons pu recueillir à ce sujet, dit la *France*, contredisent ces rumeurs, et nous pensons qu'elles doivent être considérées comme erronées.

Nos correspondances de Constantinople nous annoncent que la Porte est résolue à persister dans son refus de céder Candie à la Grèce, et

à n'adopter aucune mesure qui pourrait donner prise à des idées de cession. Le sultan se serait catégoriquement exprimé dans ce sens en présence de l'ambassadeur de Russie.

La *Presse*, de Vienne, publie une nouvelle qui ne peut manquer de causer quelque surprise dans le monde politique.

D'après les informations de ce journal, le roi des Hellènes aurait déclaré à son futur beau-père, le grand-duc Constantin, qu'il était décidé à abdiquer.

Le journal autrichien ne donne aucune explication à ce sujet ; on ne peut donc pas savoir si cette détermination du jeune roi, dans le cas où elle se confirme, aurait été dictée par des raisons politiques indépendantes de l'état actuel de la question d'Orient.

Le pape a confié les études préparatoires d'un concile œcuménique à une congrégation de sept cardinaux, sous la présidence du cardinal Patrizzi. Cette congrégation, qui prend le nom de commission dirigeante, s'est déjà réunie plusieurs fois et a fixé la division de ses travaux. Elle s'est partagée en sous-commissions qui sont les suivantes ; dogme, droit canon, discipline des réguliers, rites orientaux, politique dans ses rapports avec l'Eglise. Chacun des présidents de ces cinq sous-commissions doit s'adjoindre un certain nombre de *consulteurs*. Le saint-père a voulu que le patriarche de Jérusalem, Mgr Valerga, fit partie de la sous-commission des rites orientaux, qui devra rechercher les moyens de rendre aussi uniformes que possible les particularités liturgiques des églises d'Orient.

Les journaux d'Amérique parlent d'un complot qui aurait été formé contre Juarez et à la suite duquel deux cents officiers auraient été incarcérés.

Lopez n'a pas été tué, comme on le racontait. Il est en prison à Mexico. Il vient de publier dans le *Moniteur de la République* un long mémoire justificatif de sa conduite dans lequel il repousse hautement l'accusation dirigée contre lui d'avoir livré Queretaro.

Voici la conclusion de ce mémoire qui a donné quelques indications nouvelles sur l'état de décomposition dans lequel était tombée la cause du malheureux Maximilien :

« Ainsi, nous avons été victimes d'une véritable surprise, à laquelle l'état de fatigue de nos troupes et l'épuisement de nos moyens ne nous ont pas permis de résister.

« Parmi les causes de la chute de Queretaro, je citerai encore les suivantes :

« Le général Silverio Ramirez fut relevé de son poste et mis en prison pour avoir écrit au général Mejia, l'invitant à décider l'empereur à traiter avec l'ennemi, puisque tout le pays était contre l'empire, et puisque lui, Mejia, avait quelque influence sur Escobedo, auquel il avait sauvé la vie.

« Le commandant Adame fut emprisonné parce qu'on le disait en relations avec l'ennemi. Apprenant ces bruits, Adame et ses officiers se constituèrent prisonniers à la gendarmerie.

« Le colonel Ontiveros, dans la nuit du 14, passa à l'ennemi avec 700 hommes, abandonnant ses lignes.

FEUILLETON.

UN AMI DE MOZART

(Suite.)

Ils étaient maintenant aussi abandonnés et mille fois plus désolés qu'ils n'avaient été lorsqu'ils furent recueillis par leur bienfaiteur, et pourtant ils étaient réunis, mariés, eux qui s'aimaient tant. Parfois ils voulaient se consoler en se disant qu'ils étaient l'un près de l'autre ; ils essayaient même de trouver dans leur amour quelque joie égoïste, remède efficace à leur chagrin ; mais, malgré eux, le triste et pieux souvenir de leur père adoptif habitait le fond de leurs cœurs.

Les forces humaines ont des bornes, Marie l'éprouva cruellement. Lorsqu'ils furent arrivés à douze lieues de Vienne, près de la ville de Krems, elle ne put aller plus loin, elle tomba mourante dans les bras de Karl. La nuit était tout-à-fait venue, un orage terrible se préparait ; on entendait de sourds grondements, le vent soufflait avec violence, de larges gouttes de pluie tombaient. Il semblait que la

nature entière fût déchaînée contre eux. Ils étaient sur une grande route, loin peut-être de toute habitation humaine. Karl essaya de réveiller les sens de sa bien-aimée en lui frottant les tempes avec un peu d'eau-de-vie qu'il avait dans sa gourde, mais ce fut en vain.

Fou de désespoir, il se jeta à genoux et implora un secours du ciel. Comme si le ciel avait entendu sa fervente prière, il aperçut, à quelque distance, une lumière qui tremblait à travers le feuillage. Il reprit son précieux fardeau, et s'élança vers cette lumière providentielle qui s'échappait de la fenêtre ouverte d'une chaumière. Il chercha la porte de cette demeure, la trouva et y frappa de toutes ses forces. Une femme vint lui ouvrir ; d'un coup-d'œil, elle comprit l'angoisse du jeune homme et lui vint en aide en appelant son mari, qui était à l'étage supérieur. Celui-ci accourut à la hâte, tenant à la main le flambeau, dont la lumière avait ranimé l'espérance du malheureux.

Quelques instants après, Marie, assise devant le feu, avait repris ses sens, grâce à des soins pressés. Elle vit d'abord auprès d'elle son jeune époux, qui lui prit la main et la baisa avec passion, puis l'homme et la femme qui lui avaient donné l'hospita-

lité et deux beaux enfants qui la regardaient avec des grands yeux étonnés et compatissants.

L'homme était de haute taille ; ses traits mâles annonçaient la franchise et l'honnêteté. La femme était jeune et belle encore ; elle était douée d'une physionomie douce qui attirait la sympathie. Elle demanda à Marie si elle se sentait mieux ; Marie la remercia, elle avait surtout besoin de repos. Un lit tout blanc lui fut préparé dans une chambre au premier. Elle s'y coucha en frissonnant de fièvre ; son hôtesse vint lui apporter un breuvage chaud et la couvrit avec un soin tout dévoué. Cette excellente femme semblait éprouver la plus tendre pitié pour cette belle créature qu'elle voyait souffrir. « Si jeune, si jolie, si charmante ! » murmurait-elle avec une sorte d'admiration naïve et les yeux pleins de larmes.

Karl avait été installé dans une pièce voisine. A chaque instant, il venait, sur la pointe des pieds, regarder sa bien-aimée, qui, pour le rassurer, feignait de dormir. Il avait obstinément repoussé l'offre trop généreuse de ses hôtes, qui avaient voulu lui céder leur propre lit. Parfois il se jetait sur quelques chaises et tentait d'y trouver le repos, mais bien vite l'inquiétude le remettait sur pied. Vers le matin cependant, le sommeil ferma ses paupières

alourdies par la fatigue.

Dès qu'il se réveilla, il courut dans la chambre de Marie. Cette fois elle dormait réellement ; il se retira sans bruit. Le soleil venait de se lever à peine ; il descendit pour faire un tour de promenade dans la campagne. Au rez-de-chaussée, il rencontra l'hôtesse, qui préparait le déjeuner et qui lui demanda avec bonté des nouvelles de la malade.

Après lui avoir répondu sur le même ton, il sortit et vit, à quelque distance de l'humble maisonnette, son hôte et les deux enfants qui s'occupaient d'un travail champêtre. Il les contempla durant quelques minutes ; ils semblaient heureux. Tout respirait le bonheur dans cette calme retraite ; l'homme et la femme s'entendaient, s'aimaient, ils vivaient honnêtement de leur travail, ils voyaient grandir leurs enfants en pleine santé. Que leur manquait-il ? Karl ne put s'empêcher d'envier leur sort.

Il s'approcha de son hôte, lui parla, et, à sa grande surprise, celui-ci le salua par son nom.

— Vous me connaissez ? lui demanda le jeune homme.

— Oui ; vous êtes le fils adoptif de M. Wilhelm Halfner.

— Vous avez connu aussi mon père adoptif ?

» Les généraux Casanova et Escobar furent rappelés de leurs lignes, sans qu'on sût la cause de cette mesure, bien faite pour ôter toute confiance à leurs troupes.

» Le colonel Villasana, qui commandait le bataillon de *cazadores*, passa sans doute à l'ennemi, car personne ne le vit pendant toute l'affaire.

» Ai-je trahi par lâcheté? Non; j'ai fait mes preuves.

» Par ambition? J'avais la protection et l'affection de l'empereur.

» Par nécessité? J'ai de quoi vivre.

» Par haine? Contre qui?

» Pour avoir de l'argent? On a dit que j'aurais reçu de 10 à 60 mille piastres pour prix de non infamie. Je tiens à la disposition de celui qui prouvera que je me suis vendu, les titres de propriété que je possède, et je lui donne ces titres. Loin de là, je suis prisonnier, j'ai perdu mes chevaux, mes équipages, l'argent que j'avais, y compris cent piastres que M. Blasio m'avait données par ordre de l'empereur, reste des seize cents piastres que j'avais reçues pour préparer la sortie lors de la nuit fatale du 14 mai.

» Pour assurer ma sécurité? On sait que je suis prisonnier comme mes autres compagnons d'armes et que ma vie est à la disposition de la République. »

Le congrès de la paix vient de succomber sous le poids du ridicule et de l'indignation publique.

Toutefois, même après sa mort, il fournit encore à la chronique politique de curieux renseignements.

Ainsi, entre autres excentricités de cette réunion démagogique, on signale cette profession de foi d'un des membres du congrès :

« La République de 1848 est morte parce que le gouvernement provisoire a fait prier pour elle.

» La preuve qu'il n'y a pas de Dieu et que les prières sont des mômeries inutiles, c'est que, bien souvent, plus on prie Dieu pour qu'un projet réussisse, moins il réussit.

» La religion, c'est la plaie de la famille, car les pratiques religieuses brouillent presque toujours le mari, la femme et les enfants, etc. »

Le cœur se soulève à la lecture de pareilles doctrines. Elles accusent chez ceux qui les professent au grand jour une véritable folie.

A l'issue de la séance du 10, Garibaldi alla dîner chez M. Zerchi; la veille, il avait reçu une députation à laquelle il avait dit avec la même énergie qu'il fallait détruire la papauté. Le 10, au matin, il était allé chez un photographe, puis à Tarouge, où il a visité un Polonais, le comte J. Cosas Hanke; le soir il était attendu au théâtre, mais il n'y a pas paru, probablement parce qu'il craignait de

n'être pas bien reçu. Il est d'ailleurs très-souffrant, marche avec beaucoup de difficulté, et l'on aperçoit la fatigue dans tous ses traits et dans sa démarche. Il doit être peu satisfait de son séjour à Genève, où sa personnalité n'a pas eu le relief auquel il est habitué en Italie.

Encore un congrès. Un grand congrès de statistique va ouvrir à Florence le 29 de ce mois. Ce congrès se prolongera jusqu'au 5 octobre. Tous les savants qui s'occupent soit de statistique pure et d'économie sociale et politique y sont convoqués. Les ministères de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et celui de l'instruction publique ont déjà désigné les savants qui les représenteront à ce congrès; les autres ministères vont désigner les leurs. Les questions de population, d'agriculture et d'instruction publique occupent principalement le congrès.

Pour les articles non signés : P. GODET.

CONVERSION

DES DETTES PASSIVES D'ESPAGNE.

MM. EDW. BLOUNT et C^{ie}, banquiers, 8, rue de la Paix, à Paris, et

MM. HENTSCH LUTSCHER et C^{ie}, banquiers, 20, rue Lepelletier, à Paris,

Chargés de la conversion par le Gouvernement Espagnol, rappellent aux porteurs des titres de la Dette passive de 1^{re} et de 2^e classe intérieure, de la 2^e classe extérieure, et de la Dette différée de 1851, que le délai pour la conversion avec bonification du semestre d'intérêt du 1^{er} janvier au 30 juin 1867, EXPIRE LE 24 SEPTEMBRE COURANT. (490)

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le concours du Comice agricole a eu lieu dimanche à Saint-Hilaire-Saint-Florent. Nous donnerons les résultats de cette fête dans notre prochain numéro.

Un détachement du 51^e de ligne est arrivé hier à Saumur, et est parti ce matin.

Deux compagnies du 14^e de ligne arrivent aujourd'hui dans notre ville pour y tenir garnison.

CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DE MONCOUTANT.

Une intéressante cérémonie religieuse a eu lieu, le 5 septembre, à Moncoutant, chef-lieu de canton des Deux-Sèvres, qui, bientôt, va être relié à l'Anjou par le chemin de fer d'Angers à Niort, lequel doit traverser tout ce sombre pays vendéen.

Il s'agissait de la consécration de l'église de cette commune, entièrement restaurée par les soins de son savant et infatigable doyen, M. l'abbé Richard. Pour qui connaît toutes ces pauvres églises de l'ancienne *Gatine*, cons-

tructions sans cachet, jetées çà et là au milieu de hameaux dont elles se distinguent à peine, privées de ces élégants clochers, qui font l'ornement des églises de l'Anjou, et dont plusieurs portent encore les traces des dévastations huguenotes et révolutionnaires qui, tour à tour, ont désolé ce pays, il ne reconnaît pas aujourd'hui l'église paroissiale de Moncoutant.

A peine nommé à cette cure importante, M. l'abbé Richard, qui appartient à cette jeune génération de prêtres qui ont à cœur de relever la dignité du culte catholique, en même temps qu'ils s'efforcent d'élever les âmes vers Dieu, en les rattachant aux pratiques religieuses, s'appliqua avec le plus grand zèle à opérer la complète restauration de l'église confiée à ses soins. Disons de suite que, grâce à de généreux donateurs qui se sont associés à son œuvre sainte, il a atteint son but de la façon la plus heureuse et la plus digne. Reconstituée presque à neuf avec le goût le plus parfait, sous la direction de M. Piette, architecte de Saumur, pourvue de magnifiques vitraux, sortis des ateliers de M. Harfort, de Nancy, l'église de Moncoutant ne laisse rien à désirer aujourd'hui, au point de vue de l'art chrétien et de l'élégance de ses proportions.

M^{sr} l'évêque de Poitiers, qu'on est sûr de rencontrer sur tous les points de son vaste diocèse, toutes les fois qu'il s'agit des intérêts de la religion et de la grandeur de son culte, s'était empressé de venir consacrer l'église nouvelle. Il était accompagné de l'un de ses vicaires-généraux et d'un nombreux clergé, heureux d'entourer son évêque et de témoigner de ses sympathies à l'œuvre si bien réussie de M. le doyen de Moncoutant. M^{sr} a adressé à l'assemblée d'excellentes paroles, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, et accompli les cérémonies de la consécration, avec cette haute dignité qui lui est propre et qui donne tant d'éclat et de majesté aux grandes solennités du culte catholique.

Plusieurs hommes des plus notables de la contrée s'étaient empressés de répondre à l'invitation de M. le curé de Moncoutant, et montraient, par leur présence, quelle part sympathique ils prenaient à cette œuvre de régénération religieuse, si heureusement accomplie.

Nous empruntons au *Phare de la Loire*, les extraits suivants de son compte-rendu de l'inauguration de la statue de M. Billault, à Nantes :

« Dimanche, conformément au programme officiel, a eu lieu l'inauguration solennelle du monument élevé sur la place du Palais-de-Justice à M. Billault.

» Une estrade avait été dressée devant la statue, et des barrières avec mâts vénitiens, portant des écussons sur lesquels on lisait les noms des principales villes de Bretagne, lais-

saient libre un vaste espace autour du monument pour le cérémonial. Parmi les notabilités présentes, nous citerons, outre M. Rouber, arrivé le matin même, et M. le préfet de la Loire-Inférieure : MM. Thoinnet de la Thurmelière, député, représentant l'Empereur, en costume rouge de chambellan; Boudet, premier vice-président du Sénat; Manceaux, conseiller d'Etat; Gaudin, conseiller d'Etat; J. Simon, député; Salles, préfet de l'Aube; Fernand Girardeau, secrétaire du ministre d'Etat; Janvier, préfet de l'Eure; Henri Clévreau, ancien préfet de la Loire-Inférieure; préfet du Rhône; le général Mellinet; Anselme Fleury, député; Louvet, député de Maine-et-Loire; le général de la Motte-Rouge, commandant la 15^{me} division militaire; Janvier de la Motte, président du tribunal civil; Renou, premier adjoint au maire de Nantes, Edouard Simon, Bouchery, Norbert Billart, Delamarre, Vitu, journalistes, etc.

» A trois heures, la toile qui couvrait la statue tombait au milieu d'un silence presque général, et l'œuvre architecturale, sculpturale et politique, dont on a jugé à propos de doter notre ville, apparaissait dans son ensemble aux yeux des spectateurs.

» Le sculpteur a représenté M. Billault debout; il porte son habit brodé de ministre et toutes ses décorations. Sa pose est fort simple; la main gauche se pose sur le cœur, et la main droite, qui s'avance dans le vide, fait un geste affirmatif. L'habit brodé ne permet aucune équivoque : on comprend qu'il s'agit des affirmations impérialistes du ministre d'Etat et non plus des affirmations républicaines de l'ancien représentant du peuple. L'uniforme était évidemment indispensable pour éviter une confusion. L'expression intelligente et sympathique d'une physionomie bien connue à Nantes, a été, d'ailleurs, parfaitement reproduite par l'artiste. Aux prises avec les difficultés qui rendaient sa tâche si ingrate, étant donné le costume banal et étriqué de l'ex-avocat de la presse libérale et démocratique, qu'il eût été bien plus aisé de draper dans sa robe de 1852, et qui eût alors paru mieux à sa place devant le temple de Thémis. M. Ménard n'a cherché qu'à être exact et sobre. Tout au plus s'est-il permis, pour empêcher la statue de paraître trop grêle, de jeter sur un cippe, soit un manteau, soit une robe d'avocat, qui, derrière l'orateur officiel, prête quelque ampleur à son apothéose.

» La statue tourne le dos au Palais-de-Justice pour regarder les plaideurs qui s'y rendent en suivant la rue Lafayette. Elle a, à sa droite, la gendarmerie et la nouvelle prison; à sa gauche, la prison ancienne, ce qui constitue un ensemble de monuments assez harmonieux.

» Dans l'exécution remarquable des statues allégoriques du piédestal, M. Amédée Ménard s'est très-heureusement inspiré de l'art grec.

— Si je le connais?... Regardez-moi bien, vous m'avez déjà vu plusieurs fois chez lui; il est vrai que j'ai bien changé depuis que j'ai quitté Salzbourg.

En regardant ce loyal visage qu'on lui montrait, Karl se souvint vaguement de l'avoir vu, mais il ne pouvait le reconnaître. Le brave homme vint à son aide en lui disant avec un sourire :

— Je suis Scheffeld.

— Ah! c'est vous qui avez été ruiné par Moser!

— Oui, et j'ai été sauvé par Wilhem. Ce Moser, abusant de ma bonne foi et de mon inexpérience en affaires, m'avait laissé sans un kreutzer, n'ayant que des dettes. Comme je n'avais su que faire pour nourrir ma femme et mes enfants, le désespoir et le découragement s'étaient emparés de moi et m'avaient jeté presque mourant sur un grabat.

C'est dans cet état misérable, au moment où je croyais rendre le dernier soupir, que j'ai été visité par la Providence sous les traits d'un vénérable vieillard. Grâce à ce secours inespéré, me voilà aujourd'hui sur pied, plein de force et de vie; je suis engraisé, n'est-ce pas? moi qui étais si maigre auparavant! — Je vois ma femme heureuse, mes enfants en bonne santé, je travaille avec courage, et je vois prospérer mon travail. Chaque jour, je bénis celui à

qui je dois tout ce bonheur.

Karl écoutait cet excellent homme avec une émotion profonde.

— Ainsi, lui dit-il, ce fut mon père qui vous secourut? Je le reconnais bien là!

— Et, avec une délicatesse digne de lui, il a essayé de me faire accroire que M. Moser s'était repenti et l'avait chargé de me restituer ce qui m'appartenait. J'ai voulu en avoir le cœur net, je me suis informé, et j'ai appris la vérité, mais je n'ai pas voulu faire de la peine au respectable vieillard en repoussant son bienfait; je l'ai accepté comme prêt; je compte lui rembourser un jour ce qu'il a dépensé pour moi.

— Vous comptez...

— Oui, je travaille pour cela. C'est lui-même qui a acheté cette propriété et qui nous y a installés en nous disant: « Soyez heureux! »! Vous voyez que nous obéissons. Lorsque je vous ai vu hier soir, je vous ai tout de suite reconnu; mais vous étiez tellement bouleversé à cause de l'état de votre jeune compagne, que je n'ai pas osé vous questionner. J'avais toujours pensé que vous épouseriez la charmante fille adoptive de M. Halfner, et, en vous voyant ensemble hier, j'ai compris que vous êtes mariés. Ce-

pendant, — excusez ma demande, — pourquoi voyagez-vous à pied avec elle, qui ne paraît pas avoir une santé trop forte.

— Pourquoi? s'écria Karl en sanglotant, parce que notre père est mort!!!

— Mort, lui, M. Halfner!! ce juste, le père des pauvres!!

Un silence suivit; les deux hommes pleurèrent. Les enfants s'écartèrent avec respect.

— C'est un grand malheur pour beaucoup de gens, reprit Scheffeld, surtout pour vous et votre jeune femme. Mais vous devez être ses héritiers?

— Nous?... non; il est mort tout-à-coup sans avoir pu faire son testament.

— Mais alors à qui donc revient sa fortune?

— A M. Moser.

— A cet homme sans cœur, à ce misérable?... Ah! ce n'est pas juste! il s'en servira pour faire le mal, tandis que vous, vous auriez suivi le bel exemple de votre père. Cela fait peine d'apprendre que les biens d'un honnête homme ont passé dans des mains qui les souillent.

Karl ne répondit rien; il avait jugé inutile de dire que c'était Moser qui avait précipité son cousin dans la tombe. Le cultivateur ajouta :

— Mais patience, la justice se fera pour tout le monde.

Puis il reprit avec le jeune homme et les enfants le chemin de la maison. Karl se hâta de remonter dans la chambre où reposait Marie. Elle venait de s'éveiller; pour le rassurer, elle lui affirma qu'elle allait beaucoup mieux.

— Je vais me lever, lui dit-elle avec assurance, nous pouvons continuer notre route. En attendant, allez me faire préparer un peu de lait chaud que j'boirai avant de partir.

Le jeune compositeur obéit avec empressement; il désirait tant que sa bien-aimée fût mieux, qu'il crut sans difficulté et qu'il remercia Dieu avec joie. Mais, au bout d'un quart d'heure, comme elle ne descendait pas, Mme Scheffeld monta pour la prévenir que le lait l'attendait. Elle trouva la pauvre enfant debout, à moitié vêtue, dans un délire effrayant. Elle eut beaucoup de peine à la décider à se remettre au lit, mais avec de la douceur elle y parvint.

Karl, soupçonnant la vérité, revint avec inquiétude. En voyant sa jeune femme dans cet état, perdit la tête; il se jeta follement dans ses bras, couvrant de baisers et de larmes. Mais, s'apercevant

Ces quatre figures sont d'un bon caractère et d'un style excellent :

» La Jurisprudence tient d'une main une branche de cyprès et de l'autre une tablette sur laquelle sont inscrits les noms de Justinien et de Cujas.

» L'Eloquence porte une palme et une couronne d'immortelles. L'un de ses bras s'appuie sur un papyrus, à-demi déroulé où se lisent les noms de Démosthènes et de Cicéron.

» La Justice, avec le glaive et la balance traditionnelle, pose fièrement un pied sur le globe. Puisse-t-elle écraser l'iniquité !

» L'Histoire attentive écoute et écrit. Quel redoutable témoin pour les hommes politiques de ce temps ! Comme on élèverait bien plus de statues et comme on en élèverait sans conteste, si l'on pouvait briser sa plume inflexible.

» Toutes ces figures sont élégamment drapées et offrent les personifications fort distinctes, fort saisissables des forces qu'on a généreusement voulu donner pour compagnes à M. Billault.

» A trois heures et demie, M. Renoul, remplaçant M. Dufour, maire de Nantes, qu'un deuil de famille a éloigné de notre ville, a pris la parole en s'adressant à M. Rouher.

» Après M. Renoul, M. le ministre d'Etat a lu un long discours retraçant la vie politique de M. Billault.

» Cette harangue, prononcée d'une voix forte et accentuée et qu'on nous a dit avoir été écrite avec le plus grand soin, a été applaudie.

» Pour terminer la cérémonie, M. Ducoudray-Bourgault, parent de M. Billault et premier prix du Conservatoire, a fait exécuter, par les sociétés chorales de Nantes, une cantate avec accompagnement de musique militaire et d'harmonium.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

SESSION DE 1867.

Nous commençons aujourd'hui la publication des séances du Conseil général, pour les questions intéressant particulièrement notre arrondissement.

M. le président engage les membres des commissions à présenter les rapports déjà préparés.

La parole est donnée aux rapporteurs de la deuxième commission, et conformément aux conclusions qu'ils présentent, le Conseil général vote sans discussion, parmi les crédits :

Pour l'entretien du tribunal de 1^{re} instance de Saumur, 350 fr. ;

Pour la réfection du parquet et du plafond au tribunal de 1^{re} instance de Saumur, ainsi que pour l'établissement de plinthes dans les escaliers et de lambris dans le vestiaire de cet édifice, 620 fr. ;

Pour l'entretien de la maison de correction et d'arrêt de Saumur, 450 fr. ;

Pour subventions applicables aux prix des courses (Angers 2,000 fr., Saumur 1,200 fr.).

Le Conseil entend la lecture du rapport de M. le préfet sur l'orphelinat établi à Saumur sous la direction des religieuses de la congrégation de la Pommeraye. Le Conseil d'arrondissement de Saumur a émis le vœu que la subvention de 600 francs, accordée l'année dernière par le département à cette institution charitable, soit portée à 700 fr. En exprimant ce désir, il a critiqué cependant le projet de construction d'une chapelle spéciale pour l'orphelinat, construction que le voisinage de l'église Saint-Pierre rend tout-à-fait superflue.

Après avoir examiné la question, le Conseil général repousse l'augmentation demandée par le Conseil d'arrondissement de Saumur, et se borne à maintenir au budget de 1868, sous-chapitre VIII, art. 8, le crédit de 600 fr. qui figurait déjà au budget de 1867.

Il est donné lecture des renseignements fournis par M. le préfet sur l'état des récoltes. Le Conseil, partageant l'avis de la quatrième commission, ne pense pas qu'il faille s'attendre à une baisse du prix des blés, comme M. le préfet en a exprimé l'espoir. Les battages ont donné des résultats médiocres, et la production des céréales, en 1867, n'atteint pas le chiffre d'une année moyenne.

La lecture du rapport de M. le préfet sur les bureaux télégraphiques établis dans le département donne lieu à plusieurs observations. Un membre trouve excessive la taxe supplémentaire de 1 fr. exigée pour le transport des dépêches au-delà de 500 mètres de chaque station télégraphique, et il croirait opportun d'appeler l'attention du gouvernement sur la nécessité d'abaisser ce tarif.

Les membres de la deuxième commission sont invités à prendre la parole.

L'un d'eux présente un rapport sur le service de la gendarmerie; il fait connaître que, comme les années précédentes, M. le préfet propose d'allouer pour l'entretien des casernes de gendarmerie appartenant au département, un crédit de 1,600 fr., dont 400 fr. pour la caserne de Saumur.

M. le préfet signale également la nécessité d'effectuer un certain nombre de réparations dans ces diverses casernes.

A la caserne de Saumur, il est urgent de restaurer la tour qui existe dans la cour intérieure et dont une partie tombe en ruines; la buanderie aurait, en outre, besoin d'être repavée et deux portes seraient à réparer aux cabinets d'aisances. L'exécution de ces réparations coûterait 3,937 fr.

Après s'être assuré que les réparations indiquées ci-dessus répondaient à des besoins réels, la commission des bâtiments propose de voter des fonds destinés à pourvoir tant à

ces travaux qu'aux dépenses d'entretien. Ce vœu est accueilli par le Conseil.

Les membres de la troisième commission ont la parole, un d'eux est appelé à faire l'exposé de la situation et des besoins des routes départementales :

« Messieurs, dit l'honorable membre, il résulte du rapport de M. le préfet, que vous avez sous les yeux, page 126, que l'état de nos 29 routes est généralement satisfaisant; il y a même une véritable amélioration signalée de ce côté par M. l'ingénieur en chef. Vous devez cette meilleure situation à l'augmentation successive du fonds d'entretien et aux rechargements extraordinaires dont vous avez voté l'exécution depuis plusieurs années.

» Votre commission vous propose d'approuver la réserve de 3,851 fr. 49 c. proposée par M. le préfet pour travaux imprévus, celle de 2,500 fr. pour dépenses diverses et celle de 100 fr. pour frais de poursuites et de procédure, pour contravention à la police du roulage; en un mot, elle vous propose l'adoption complète du tableau inscrit à la page 127 des rapports de M. le préfet.

» Outre les sommes ci-dessus détaillées, votre commission a pensé qu'il fallait opérer aussi des rechargements et élargissements là où ces améliorations seraient reconnues nécessaires. Elle a adopté complètement la proposition de M. le préfet qui a été sur ce point le fidèle interprète des vœux des conseils d'arrondissement et des exigences d'améliorations signalées par MM. les ingénieurs.

» Les ressources extraordinaires, applicables aux travaux neufs des routes départementales, en vertu des lois qui les ont autorisées, se composent, pour 1868, d'un chiffre total de 105,498 fr. 51 c.

» Votre commission vous propose de répartir cette somme de la manière suivante :

» 43,054 fr. 72 c. à la traverse d'Ingrandes.

» Une somme de 14,950 fr. 49 c. pour la traverse du bourg de St-Hilaire-St-Florent, sur la route n° 14.

» L'exécution de ces travaux, déjà votée en principe par le Conseil général, a été déclarée d'utilité publique par décret du 9 juin 1866 et MM. les ingénieurs présentent aujourd'hui un projet définitif, dont les dispositions sont semblables à celui de l'avant-projet, approuvé en 1865, mais qui porte les prévisions de dépenses de 56,000 à 64,000 fr. Cette augmentation de 8,000 fr. provient uniquement de l'élevation qui s'est produite dans le prix de la main-d'œuvre.

» Votre commission, après avoir examiné attentivement le devis de MM. les ingénieurs, vous propose de l'adopter et d'inscrire au budget de 1868 un crédit de 14,950 fr. 49 c. qui permettra de commencer dès l'année prochaine des travaux dont l'urgence est depuis longtemps démontrée.

» Une somme de 20,448 fr. 76 c. applica-

ble à l'achèvement de la rectification entreprise entre Saint-Hilaire-Saint-Florent et le Pont-Fouchard.

Le Conseil approuve le plan de la traverse du bourg de Saint-Hilaire-Saint-Florent, tel qu'il est présenté par MM. les ingénieurs, et il inscrit enfin les dépenses suivantes au projet de budget de 1868 :

Solde des travaux d'élargissement du pont d'Aubigné et des travaux commencés entre Quincé et Vihiers, sur la route n° 12, 11,194 fr. 25 c.

Traverse de Saint-Hilaire-Saint-Florent, sur la route n° 14, 14,950 fr. 49 c.

Rectification entre le Pont-Fouchard et Saint-Hilaire-Saint-Florent, sur la même route, 20,448 fr. 76 c.

(La suite à un prochain numéro.)

Mardi, l'Empereur a reçu à Biarritz, en audience de congé, M^{sr} l'archevêque d'Alger. L'épidémie de choléra qui règne dans la province d'Alger a fait prendre à M^{sr} Lavigerie la résolution de rejoindre immédiatement son diocèse.

CHEMIN DE FER.

A l'occasion de l'Exposition, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans prépare un nouveau train de plaisir pour Paris.

Comme pour les précédents, les prix sont fixés (aller et retour) :

2^e classe, 18 francs.

3^e — 12 —

Le départ de Saumur aura lieu le 24 courant, à 5 h. 57 m. du soir, et le retour, le 3 octobre, à 7 h. 10 m. du soir.

La délivrance des billets, commencée le 12 septembre, se continuera jusqu'au 20 inclusivement. Il n'y aura pas de premières.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements, sont priées de solder le 2^e terme payable le 15 septembre.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 17 août au 13 septembre.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.
BOUCHERS.									
MM.									
1	Remare.	4	1	4	2	17	56	1	12 87 13
2	Tessier (1).	»	»	1	9	»	11 34	»	19 40 1
3	Touche (1).	»	»	3	1	»	5 2 7 24	»	7 49 5
4	Groleau.	»	»	»	»	»	»	»	1 4 7
5	Corbineau.	»	2	1	»	12	1 14 42	»	9 60 1
6	Séchet.	»	»	1	»	5	4 5 23	»	16 26 »
7	Prouteau.	»	1	»	1	3	» 4 15	»	11 22 »
8	Chalot.	»	1	»	»	3	» 6 17	1	13 30 »
9	Pallo.	»	»	1	»	5	3 1 26	1	3 39 18
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	»	5 17 »
2	Baudoin.	»	»	»	»	»	»	»	3 »
3	Baudoin-R.	»	»	»	»	»	»	»	13 8 »
4	Vilgrain.	»	»	»	»	»	»	»	9 »
5	Sanson.	»	»	»	»	»	»	»	5 10 »
6	Sève.	»	»	»	»	»	»	»	5 11 »
7	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	9 12 »
8	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	2 8 »
9	Marais.	»	»	»	»	»	»	»	1 10 »
10	Rousse.	»	»	»	»	»	»	»	1 7 »
11	Raineau.	»	»	»	»	»	»	»	2 11 »
12	Pavis.	»	»	»	»	»	»	»	1 2 »

(1) Un veau refusé pour défaut de poids.

Pour chronique locale : P. GODET.

LES FRANCS-MAÇONS

CE QU'ILS SONT, CE QU'ILS FONT, CE QU'ILS VEULENT, Par M^{sr} DE SÉGUR.

Cet ouvrage en est à sa 5^e édition.

Prix : 40 c.

Chez GRASSET, libraire, rue Saint-Jean.

Dernières Nouvelles.

Trois officiers supérieurs de l'armée prussienne sont arrivés en Italie; avec la permission et l'autorisation du gouvernement même, ils passeraient en revue les soldats italiens, et

que Marie demeurait insensible à ses caresses, il se recula, plus effrayé. Il la crut perdue. Tant de souffrances excédèrent sa force morale; il se précipita comme un insensé dans l'escalier, et vint se jeter, anéanti, sur une chaise de la salle basse, où était Scheffeld.

— Oh ! Dieu m'abandonne ! s'écria-t-il en sanglotant, et qu'ai-je fait pour souffrir ainsi ?

— Jeune homme, vous blasphémez, lui répondit le cultivateur; il ne faut jamais accuser Dieu; il vous éprouve, et vous le méconnaissez? Rappelez-vous cette belle histoire de Job; elle est touchante et contient un grand enseignement. Vous savez, au surplus, ce qui m'est arrivé. Je voyais ma femme et mes enfants — mes deux anges chéris — sur le point de mourir de faim, j'étais malade, et je ne pouvais rien pour eux, rien ! Je les voyais souffrir, eux !... je me préparais à mourir avec eux dans une agonie atroce !... Pourtant Dieu est venu à notre secours. Aujourd'hui je n'échangerais pas ce calme bonheur dont je jouis contre de grandes richesses. Prenez donc courage, jeune homme; ayez confiance en Dieu; ce qu'il fait est bien fait. Je vais chercher un médecin.

— Oui, c'est cela... partez ! partez vite ! Ah ! s'il

sauve ma femme, je vous en aurai une reconnaissance éternelle !

— Ne me parlez pas de reconnaissance; n'êtes-vous pas le fils adoptif de l'excellent homme à qui je dois tout? Il ne me faut qu'une demi-heure pour aller à Krems sur mon cheval, dans une heure dix minutes au plus je serai de retour avec mon médecin.

Le brave homme alla tout courant seller son cheval, le monta et partit. Karl revint près de Marie, qui délirait toujours. Elle croyait parler à son père adoptif; elle lui adressa des paroles touchantes, qui firent pleurer le jeune homme et Mme Scheffeld. Il lui parla, elle ne le reconnaissait plus; celle qu'il aimait tant et qui le chérissait, le prenait pour un étranger ! C'était horrible pour lui, jeune homme sans expérience, qui ignorait les tristes effets de la fièvre.

Il voulut prendre la main de sa femme, elle le repoussa. Il crut que le malheur lui avait fait perdre la raison pour toujours, et il se livra de nouveau à un désespoir sans bornes. Mme Scheffeld essaya en vain de le rassurer. Les minutes de l'attente lui parurent des siècles. Quelques jours auparavant, il avait été si malheureux, qu'il n'avait pas cru pou-

voir souffrir davantage; il avait été tenté de faire comme Oreste, de défier les dieux d'exercer contre lui de nouveaux traits, et maintenant qu'il voyait les jours de sa bien-aimée en péril, il sentait à chaque instant augmenter sa torture.

Enfin il entendit le galop précipité de deux chevaux. Son cœur battit avec violence. Un instant ensuite il vit paraître Scheffeld, conduisant le médecin. Celui-ci examina la jeune femme, et se fit raconter par Karl les moindres événements qui avaient précédé et amené la maladie.

— C'est grave, dit-il, mais avec de bons soins nous pourrons la sauver.

— Que Dieu vous entende ! répondit le jeune homme.

(La fin au prochain numéro.)

seraient chargés d'une inspection en toutes ses formes.

La nouvelle est étrange, mais elle n'est pas moins vraie. Et nous savons que ce fait commence à occuper les cabinets français et autrichien.

(Courrier français.)

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Théâtre de Saumur.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'une magnifique soirée musicale nous sera donnée jeudi au théâtre de Saumur. Voici le programme de cette soirée.

SOIRÉE LITTÉRAIRE ET MUSICALE POÉSIE LYRIQUE ET DRAMATIQUE,

Dite et chantée par :

Eugène Maurin, Abel Becker,
Lary, M^{lle} Louise Marot.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1° FÉLIX GODEFROID. — II^e Sonate (introduction et allegro). PIANO.
- 2° PAER. — Le Maître de Chapelle (morceau de baryton).
- 3° BARBIER. — La Lyre d'airain.

- 4° FLOTOW. — Martha (romance).
- 5° MOLIÈRE. — Les Femmes savantes (deux scènes).
- 6° HÉROLD. — Pré aux Clercs (duo).
- 7° ALFRED DE MUSSET. — (Ça et là).
- 8° HÉROLD. — Zampa (ouverture). PIANO.
- 9° V. HUGO. — Le Revenant.
- 10° G. DROZ. — La Première culotte (prose).

DEUXIÈME PARTIE.

- 1° HALÉVY. — La Juive (Il va venir).
- 2° ALFRED DE MUSSET. — L'Espoir en Dieu.
- 3° RAVINA. — Nocturne. — PIANO.
- 4° V. HUGO. — Les Burgraves (trois scènes).
- 5° AUBER. — Si j'étais roi (morceau de baryton).
- 6° LAMARTINE. — Le Lac.
- 7° VERDI. — Le Trouvère (duo).
- 8° V. HUGO. — Les Pauvres gens (petites épopées).
- 9° CHOPIN. — Impromptu. — PIANO.
- 10° V. HUGO. — Pour les Pauvres.

N. B. — Il ne sera donné à Saumur qu'une seule soirée.

Ouverture des bureaux à 7 h. 1/2, le rideau à 8 h.

On donnera jeudi, de 10 heures à 4 heures, des places en location, sans supplément de prix.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 14 septembre.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Voyage de S. Exc. le ministre de la marine à Rochefort et à l'île d'Aix. — Paillettes et voiles blanches, nouvelle, par M. Jules de Waitly. — Vienne et les Autrichiens (fin). — Exposition universelle de 1867 : Joaillerie, Orfèvrerie, Froment-Meurice; la rue de France; le marchand de fruits algérien. — Les Colonies françaises (fin). — Les Machines fixes. — Explosion d'une poudrière au camp de Châlons. — Incendie de la chapelle du Rosaire, à Venise. — Gazette du Palais. — Bibliographie : Les Discours du Trône. — Eboulement des falaises de la Hève. — Charles Baudelaire.

Gravures : Exposition universelle : Galerie du Mobilier; les Colonies françaises. — Expériences faites en rade de l'île d'Aix sur la nouvelle artillerie de la flotte (3 gravures). — La grande place de Mexico le jour de l'arrivée de B. Juarez. — Exposition universelle : Orfèvrerie, Joaillerie (3 grav.); — le marchand de fruits algérien; — les produits de Saint-Gobain. — Explosion d'une poudrière au camp de Châlons. — Venise : Aspect de la chapelle du Rosaire, après l'incendie. — Charles Baudelaire. — Nouvel aspect des falaises de Sainte-Adresse. — Echecs. — Rébus.

Marché de Saumur du 14 septembre.

Froment (l'h. 77 k.)	27 84	Paille de ratelier (hors barrière)	33 50
2 ^e qualité (74 k.)	26 73	Paille de litière, id.	—
Seigle	15 —	Foin	55 30
Orge	13 —	Luzeerne (les 750 k)	50 70
Avoine (entrée)	14 75	Graine de lin (70 k.)	28 —
Fèves	15 —	— de trèfle (°/k)	—
Pois blancs	24 —	— de colza 65 k	26 —
— rouges	22 —	— de chenevis	26 —
Cire jaune (50 kil.)	220 —	Amandes cassées (les 100 k.)	—
Huile de noix 50 k.	70 —		
— de chenevis	45 —		
— de lin	50 —		

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).			
Coteaux de Saumur, 1866.	1 ^{re} qualité	70 à 80	
Id.	2 ^e id.	50 à 60	
Ordin., envir. de Saumur 1866.	1 ^{re} id.	38 à 45	
Id.	2 ^e id.	» à »	
Saint-Léger et environs 1866.	1 ^{re} id.	38 à 45	
Id.	2 ^e id.	» à »	
Le Puy-N.-D. et environs 1866.	1 ^{re} id.	36 à 40	
Id.	2 ^e id.	» à »	
La Vienne, 1866.	1 ^{re} id.	28 à 32	

ROUGES (3).

Souzay et environs 1866.	1 ^{re} qualité	55 à 66
Champigny, 1866.	1 ^{re} id.	70 à 80
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1866.	1 ^{re} id.	» à »
Varrains, 1866.	2 ^e id.	55 à 65
Bourgueil, 1866.	1 ^{re} qualité	55 à 65
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigny 1866.	1 ^{re} id.	50 à 55
Chinon, 1866.	1 ^{re} id.	50 à 55
Id.	2 ^e id.	» à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire, place de la Bilange.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 6 octobre 1867, à midi,

1° UNE MAISON, sise à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 11.

2° UNE MAISON, sise quai de Limoges, n° 138.

3° UNE PETITE PROPRIÉTÉ, à Beaulieu, commune de Dampierre.

4° Et UN VERGER, renfermé de murs, sis à Beaulieu.

(Voir, pour plus de renseignements, les placards affichés.)

S'adresser, pour tous renseignements, au notaire. (480)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

TROIS FERMES

Sises arrondissement du Blanc (Indre),

De la contenance totale de 240 hectares environ, d'un seul tenant. — Bail authentique. — 4,300 francs nets de tous frais. — Vue sur un lac de 200 hectares; pêche et navigation sur le lac. — Chasse à courre et à tir. — Gibier d'eau, de bois et de plaine.

S'adresser, pour les renseignements :

A M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur;

A M^e NEVEU, notaire à Angers;

A M^e GALIN, notaire à Paris;

Et, pour visiter, à M^e JACQUEMIN, notaire au Blanc (Indre). (477)

A CÉDER DE SUITE,

UNE TRÈS-BONNE BOULANGERIE

Riche clientèle,

Dans un bon quartier de la ville de Tours, faisant cinq à six fournées presque tout pain de fantaisie.

S'adresser à M. PHILIPPE, huissier à Tours, rue de la Guêrche, 10.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située rue de la Grise, et présente-ment occupée par M. de la Martinière.

S'adresser à M^{me} DE LA MARTINIÈRE, rue Ravée, ou à M^e LEROUX, notaire. (295)

A LOUER UNE MAISON

Située à Saumur,

Rue Haute-Saint-Pierre,

Cave, écurie, remise, cour et jardin.

Entrée en jouissance de suite.

UNE AUTRE MAISON

Rue du Portail-Louis,

Occupée par M. Dézy.

Entrée en jouissance à la Saint-Jean 1868.

A LOUER

PRÉSENTMENT

UNE CHAMBRE, rue Saint-Nicolas, au-dessus de chez M. Menard.

UNE PORTION DE MAISON,

rez-de-chaussée, cave et grenier,

rue du Pavillon.

UNE CAVE, rue de Fenet.

S'adresser à M. GIRARD-ROUSTEAUX,

place de la Grise. (475)

A LA VILLE DE PARIS.

On demande un apprenti pour le commerce. (423)

Guérison radicale des Hernies

ou descentes, rendant inutiles les bandages et les pessaires, par la méthode de PIERRE SIMON (voir l'instruction, qui sera envoyée franco aux personnes qui en feront la demande par lettres affranchies). Ecrire à M. MIGNAL-SIMON, bandagiste-her-niaire aux Herbiers (Vendée), gendre et successeur, seul et unique élève de feu Pierre Simon. S'adresser aussi à la pharmacie BRIAND, aux Herbiers (Vendée). (15)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,

Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu,

Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D'ANGERS.

REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an. 5 fr. | Six mois. 2 fr. 75 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

Vient de paraître :

DE LA LOI SUR LA CHASSE ÉTUDE

Par le chevalier de GLOUVET.

Prix : 1 franc.

A Saumur, chez tous les libraires.

L'ANGLETERRE

ET

LA CHRÉTIENTÉ,

PAR

M^{sr} MANNING, archevêque de Westminster.

Ouvrage traduit avec l'approbation de l'auteur et celle de M^{sr} l'évêque d'Angers, Par M. l'abbé PICHÉRIE.

Paris, librairie POUSSIELGUE frères. — Saumur, GRASSET et GODET.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 14 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 16 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862	70 20	»	»	69 45	»	»
4 1/2 pour cent 1852	98	»	25	98	»	»
Obligations du Trésor	473 75	»	»	472 50	»	1 25
Banque de France	3340	20	»	3360	20	»
Crédit Foncier (estamp.)	1360	»	10	1360	»	»
Crédit Foncier colonial	562 50	5	»	562 50	»	»
Crédit Agricole	625	»	»	622 50	»	2 50
Crédit Industriel	640	»	»	637 50	»	2 50
Crédit Mobilier (estamp.)	297 50	13 75	»	287 50	»	10
Comptoir d'esc. de Paris	687 50	»	2 50	687 50	»	»
Orléans (estampillé)	895	»	1 25	893 75	»	1 25
Orléans, nouveau	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes)	1166 25	2 50	»	1167 25	1 25	»
Est	550	2 50	»	546 25	»	3 75
Paris-Lyon-Méditerranée	900	1 25	»	900	»	»
Lyon nouveau	»	»	»	»	»	»
Midi	541 25	»	1 25	543 75	2 50	»
Ouest	570	»	»	570	»	»
C ^e Parisienne du Gaz	1575	»	»	1585	10	»
Transatlantiques	295	5	»	300	5	»
Canal de Suez	322 50	5	»	330	7 50	»
Emprunt italien 5 0/0	49 30	»	05	49 15	»	15
Autrichiens	488 75	»	»	490	1 25	»
Sud-Autrich.-Lombards	385	»	3 75	385	»	»
Victor-Emmanuel	55 50	2 50	»	61 50	6	»
Romains	53	1	»	54 50	1 50	»
Crédit Mobilier Espagnol	190	»	1 25	195	5	»
Saragosse	83	»	»	85	2	»
Séville-Xérès-Séville	24	»	»	24 75	75	»
Nord-Espagne	65 50	»	2 50	65	»	50
Compagnie immobilière	130	5	»	121 25	»	8 75

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	319 50	»	»	320	»	»
Orléans	314 75	»	»	315	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	320	»	»	320	»	»
Ouest	312	»	»	311 75	»	»
Midi	311 50	»	»	311 25	»	»
Est	315	»	»	315	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.